



Chères Amies et Amis, concernés par les inondations,

Notre association SOS-INONDATIONS-TUBIZE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Parmi ces vœux, l'espérance de ne plus avoir à souffrir des méfaits des inondations. L'année 2012 a été pénible : coulées de boues un peu partout, inondations au 45 et au Rogissart, débordements et grosses menaces, pré alertes et alertes sur tous les cours d'eau traversant Tubize. **Avec tout le stress et l'angoisse que cela engendre.**

SOS-INONDATIONS-TUBIZE a été sur la brèche, a découvert et signalé des causes, des anomalies et des solutions, a écrit aux Ministres en charge des cours d'eau et de l'urbanisme, a écrit au député provincial responsable de certains cours d'eau. Ces courriers sont repris sur notre site www.sos-inondations-tubize.be.

Manifestement, les autorités communales prennent les choses très au sérieux en désignant un échevin spécialement chargé de solutionner ces problèmes. **Cependant, nous devons rester très vigilants !**

Nous rappelons aux membres ainsi qu'aux riverains non encore membres que la cotisation pour 2013 reste fixée à 5 € à remettre à Guy Jadin ou à verser au compte d' SOS-INONDATIONS-TUBIZE n° IBAN : BE11 0688 9388 6248, boulevard Deryck n° 26/4 Tubize. Celui-ci (numéro de téléphone 02 355 60 66) est à votre disposition pour tous renseignements utiles.

Vous trouverez, au verso de cette lettre, notre sigle dont nous vous recommandons l'affichage. Il est important de montrer notre détermination et notre solidarité.

A très bientôt, Les co-présidents : Christian De Brabanter et Guy Jadin.

Editeur responsable : Guy Jadin Bd DERYCK 26/4 à Tubize.



Chères Amies et Amis, concernés par les inondations,

Notre association SOS-INONDATIONS-TUBIZE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Parmi ces vœux, l'espérance de ne plus avoir à souffrir des méfaits des inondations. L'année 2012 a été pénible : coulées de boues un peu partout, inondations au 45 et au Rogissart, débordements et grosses menaces, pré alertes et alertes sur tous les cours d'eau traversant Tubize. **Avec tout le stress et l'angoisse que cela engendre.**

SOS-INONDATIONS-TUBIZE a été sur la brèche, a découvert et signalé des causes, des anomalies et des solutions, a écrit aux Ministres en charge des cours d'eau et de l'urbanisme, a écrit au député provincial responsable de certains cours d'eau. Ces courriers sont repris sur notre site www.sos-inondations-tubize.be.

Manifestement, les autorités communales prennent les choses très au sérieux en désignant un échevin spécialement chargé de solutionner ces problèmes. **Cependant, nous devons rester très vigilants !**

Nous rappelons aux membres ainsi qu'aux riverains non encore membres que la cotisation pour 2013 reste fixée à 5 € à remettre à Guy Jadin ou à verser au compte d' SOS-INONDATIONS-TUBIZE n° IBAN : BE11 0688 9388 6248, boulevard Deryck n° 26/4 Tubize. Celui-ci (numéro de téléphone 02 355 60 66) est à votre disposition pour tous renseignements utiles.

Vous trouverez, au verso de cette lettre, notre sigle dont nous vous recommandons l'affichage. Il est important de montrer notre détermination et notre solidarité.

A très bientôt, Les co-présidents : Christian De Brabanter et Guy Jadin.

Editeur responsable : Guy Jadin Bd DERYCK 26/4 à Tubize.

